



Le Rucher
Centre de traitement
des dépendances

Rapport annuel 2014 - 2015



TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE.....	2	IMPLICATION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE.....	16
LISTE DES ACRONYMES.....	3	<i>DONATEURS</i>	17
LES ACTIVITÉS CLINIQUES.....	5	<i>IMPLICATION DANS LA COMMUNAUTÉ ET PARTICIPATION</i>	17
NOTRE CLIENTÈLE	9	PERSPECTIVES 2015-2016	19
LES STATISTIQUES	10	REMERCIEMENTS	19
<i>PROVENANCE DES RÉSIDANTS</i>	10	L'ÉQUIPE	20-22
<i>PROFIL</i>	11	BUDGET 2015-2016	23
CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	13	MEMBRES ACTIFS	24
SATISFACTION DES SERVICES REÇUS	14	ILLUSTRATIONS DE RÉSIDANTS	25
FORMATION ET PERFECTIONNEMENT.....	14	ÉTATS FINANCIERS	26-44

MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Les années se suivent et ne se ressemblent pas; tantôt ponctuées de belles victoires et tantôt d'amères déceptions!

De toute évidence, nos 25 ans de vie auront cette année, sans équivoque, laissé derrière nous cette volonté de se servir de nos batailles pour construire nos réussites. Cette force, le Centre Le Rucher sait aussi l'appliquer quand le navire tangue et se heurte à des bourrasques et tempêtes qui l'éloignent de sa mission première.

C'est ainsi qu'au fil des derniers mois, cette profonde conviction sur la pertinence de notre mission s'est matérialisée. Le Centre Le Rucher et l'ensemble des ressources communautaires impliquées de près ou de loin, au chapitre de l'itinérance, ont pu apprécier l'arrivée de la Politique sur l'itinérance au Québec. Cette politique est le fruit d'une concertation provinciale soutenue et rigoureuse qui, au fil des ans, a su présenter un portrait de l'itinérance provinciale et aussi de préciser les spécificités inhérentes aux différentes régions du Québec.

L'année 2014-2015 marque l'arrivée et la mise en application SIU (Système information sur l'usager en santé mentale). Au terme de plusieurs années de collaboration avec l'IUSMQ, le Centre Le Rucher a déployé le SIU avec plusieurs autres partenaires. Partenaires communautaires et publics se sont joints dans ce projet afin de permettre une meilleure fluidité de l'information sur les usagers et ainsi rendre plus efficaces les services à cette clientèle; celle-ci représentant une population de plus en plus présente et significative dans notre Centre de traitement. Donc, depuis le 1er avril 2015, notre nouvelle base de données permet une consultation immédiate de la trajectoire empruntée par nos résidents et résidentes auprès de nos partenaires.

Par ailleurs, cette année est née l'AQCID, l'association québécoise d'intervention en dépendance. Cette naissance issue de la fusion entre l'ACTDQ et de la FCCID a permis de fonder en une seule association des préoccupations communes et maximiser notre impact auprès de nos interlocuteurs politiques.

Difficile de repenser aux derniers mois écoulés sans ressentir un certain émoi. Effectivement, le 28 janvier dernier le MESS annonçait des modifications au règlement de l'aide sociale aux personnes et aux familles. Concrètement, l'application du règlement au 1er mai 2015 présente des coupures de 6 millions de dollars aux organismes en dépendance offrant de l'hébergement. Cette dure réalité pour les résidents

questionne certes notre clientèle, mais préoccupe aussi l'ensemble des centres de traitement. Fidèle à son habitude le personnel du Centre Le Rucher, axé sur les solutions, a su mettre à contribution les proches de nos résidents afin de permettre à plusieurs personnes touchées par les nouvelles mesures, d'obtenir une aide financière ultime. Malgré nos efforts, certains ont dû mettre fin à leur séjour faute de financement décent.

Par ailleurs, la loi P-10 modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux par l'abolition des agences régionales a aussi provoqué une onde de choc. Les désormais CIUSSS (centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux) ont pris le relais. Aussi noble soit cette transformation selon le gouvernement, elle sème une incertitude quant à la présentation de nos dossiers et à l'offre de services en dépendance.

Le Centre Le Rucher fait face à ces changements avec recul et une conviction renforcée quant à sa mission. Le Centre Le Rucher c'est, bien sûr, ses intervenants qui au fil des jours se relaient pour offrir le support et l'encadrement à ses résidents en difficulté. Ce sont ces mêmes intervenants qui, chaque jour, donnent temps et énergie en plus d'allonger leur semaine de travail pour préserver la qualité du service au résident.

Dans le même ordre d'idée, il est aussi impératif de souligner le travail accompli par l'équipe administrative du Centre. Les alternatives proposées, les solutions rapides et engagées ont permis jusqu'ici de limiter le louvoiement du navire. Inspirés par la cause et par le professionnalisme qui caractérisent chacun des membres du personnel, nous terminons la présente année avec un sentiment du devoir accompli et même davantage.

Un merci aussi aux membres du Conseil d'administration qui ont su être vigilants tout au long de l'année; leur indéfectible support et leur clairvoyance ont permis de manœuvrer de façon prudente et avisée.

À l'an prochain et à la grâce de Dieu!

Gilles Chartier
Président



Valérie Hourdeaux
Directrice générale



LISTE DES ACRONYMES

ACEF	Association coopérative d'économie familiale.
AQCID	Association Québécoise des centres d'intervention en dépendance.
AGIR	Alliance des groupes d'intervention pour le rétablissement en santé mentale.
AITQ	Association des intervenants en toxicomanie du Québec.
CIRCO	Comité des intervenants du réseau correctionnel de Québec.
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux.
CRDQ	Centre de réadaptation en dépendances du Québec.
DSPC	Direction services professionnels et correctionnels (Québec).
EDQ	Établissement de détention de Québec
IUSMQ	Institut universitaire en santé mentale de Québec.
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
PECH	Programme d'encadrement clinique et hébergement.
PSOC	Programme de subventions aux organismes communautaires.
PSR	Programme structuré de prévention à la rechute.
RAIIQ	Regroupement d'aide aux itinérants et itinérantes de Québec.
RISQ	Recherche et intervention sur les substances psychoactives – Québec.
ROC 03	Regroupement des organismes communautaires de la région 03.
TDAH	Trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité.
TPL	Trouble de personnalité limite.
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine.



Respect

LES ACTIVITÉS CLINIQUES

LE PROGRAMME THÉRAPEUTIQUE

Le programme thérapeutique interne, offert au Centre Le Rucher, est d'une durée minimale de six mois et compte cinq étapes graduelles de cinq semaines chacune. Un volet de réinsertion sociale est offert aux résidents qui ont complété le programme thérapeutique. De plus, un service de suivi externe, toujours au terme d'une démarche complétée, est mis à la disposition des résidents qui souhaitent renforcer leurs acquis. Le Centre Le Rucher permet également de bénéficier d'une période de ressourcement post-thérapie pour les résidents qui se sentent fragilisés dans le cadre de la vie en société. Ce ressourcement est uniquement offert aux résidents ayant complété le programme thérapeutique.

Notre programme thérapeutique est basé sur l'approche cognitivo-comportementale visant la modification des pensées et des comportements problématiques.

Cette approche reconnue dans le traitement des dépendances ainsi que dans le traitement des problématiques associées s'articule autour des principes de base de la psychothérapie émotivo-rationnelle d'Albert Ellis ainsi que de la thérapie de la réalité de William Glasser. Ces modèles d'intervention s'inscrivent dans l'approche globale du cognitivo-comportementale. Ces modèles consistent à diminuer les comportements symptomatiques (nuisibles) par des techniques de déconditionnement et de reconditionnement. Or, tout comme l'approche cognitivo-comportementale la psychothérapie émotivo-rationnelle cherche à mettre en perspective la restructuration cognitive ainsi que l'adoption de comportements responsables. La réalité thérapie permet tout comme l'approche cognitivo-comportementale, de miser sur la responsabilisation de la personne à l'égard de son propre changement et se fonde sur le principe voulant qu'il soit possible de remplacer un comportement indésirable ou nuisible par un comportement responsable.

De plus, ces modèles et ces techniques sont axés sur la personne, ses besoins fondamentaux et son environnement social. Elles favorisent donc, le développement de l'autonomie tant par la prise de conscience des facteurs qui contribuent à l'épanouissement de l'individu que de ceux qui l'entravent. Le programme du Centre Le Rucher vise à redonner au résident son plein pouvoir. La responsabilisation de ses idées, de ses émotions et de ses comportements demeure un élément déterminant du rétablissement.

C'est dans le cadre de ses diverses activités cliniques que le milieu de vie suscite de nombreuses interactions entre les résidents. C'est aussi dans ce contexte que notre cadre psycho éducatif prend son essor. Il importe de mentionner que le plan de traitement offert au Centre Le Rucher est basé sur la thérapie de groupe. Celle-ci étant un moteur de changement significatif puisque le groupe favorise les interactions entre ses membres, tels que la prise de conscience des comportements nuisibles ainsi que la remise en question face aux comportements adoptés. Enfin, la personne reprend le pouvoir sur sa vie et sur sa capacité à influencer positivement son environnement. Tout au long de son cheminement, le résident fait preuve d'une plus grande autonomie.

LES DIVERS SERVICES OFFERTS

Le plan de traitement offert par le Centre Le Rucher est, tel que cité précédemment, basé sur la thérapie de groupe. Nous constatons que la dynamique et l'interaction qui s'installent à l'intérieur d'un groupe constituent des facteurs positifs et favorables au changement et au rétablissement de chacun des membres. Des rencontres individuelles, quant à elles, sont offertes de façon ponctuelle selon les besoins spécifiques de chacun en cours de démarche.

Cette année, nos 125 résidents ont bénéficié de 29 354 heures de rencontres de groupe et de plusieurs rencontres individuelles.

Le Centre Le Rucher offre aussi des services spécifiques aux besoins de la clientèle dépendante présentant des troubles concomitants :

1 Le volet de suivi parallèle pour les victimes d'abus sexuels. Instauré par madame Annie Poulin, directrice au développement clinique au Centre Le Rucher, ce programme offre un traitement plus adapté aux victimes d'abus sexuels. Nous utilisons différents thèmes liés directement au traitement de cette problématique par le biais des groupes de thérapie, et ce, tout au long du cheminement thérapeutique des individus. Certains pourront bénéficier de rencontres individuelles à la suite d'une évaluation de leur traumatisme et des impacts ressentis en thérapie.

2 Volet de suivi parallèle pour les résidents présentant une problématique quant à la gestion de l'impulsivité et de la colère.

Cette année, nous avons mis en place le projet de stage initié par madame Sophie Tremblay, celui-ci ayant débuté en fin d'année. La première cohorte était composée de six résidents participant à 5 ateliers de 1h45 chacun.

3 Volet de réinsertion sociale.

Ce service vise à renforcer les habiletés permettant aux résidents de maintenir les changements obtenus en thérapie. De plus, ce service favorise une intégration graduelle dans leur milieu de vie ainsi qu'un support adapté à leurs besoins.

Basée sur les fondements théoriques de la réalité thérapie, de l'émotivité rationnelle, de l'approche systémique et du PSR (programme structuré de prévention à la rechute), la réinsertion sociale se veut le prolongement du cheminement thérapeutique déjà initié. Cette année 14 personnes ont bénéficié de ce service totalisant 50 semaines d'hébergement et 100 heures de suivi individuel et de groupe. La réussite d'une réinsertion sociale est liée aux efforts consentis par le résident et de l'efficacité du réseau de services offerts par nos partenaires.

Les suivis externes. Ce service est offert aux résidents qui éprouvent certaines difficultés à mettre en place leur « plan de vie » construit lors de la cinquième et dernière étape du programme. Cette année, nous avons offert plus de 60 heures de rencontres individuelles.

Lorsque les résidents complètent leur thérapie, ils ont accès à un service de counseling téléphonique. Ce service permet notamment aux personnes qui ne sont pas en mesure de se déplacer de bénéficier d'un support minimal. Ce complément se traduit principalement par des encouragements, un maintien de la discipline, un rappel à la vigilance et le cas échéant, une mise à jour de l'encadrement. Ce service est assuré par l'équipe clinique. Cette année, 32 finissants se sont prévalus de ce service en utilisant plus de 75 heures de contact téléphonique.

Les groupes de discussions « souper des anciens ». Pour la cinquième année, ce groupe formé d'anciens résidents diplômés, discutent, partagent et trouvent des solutions aux difficultés qu'ils vivent dans leur vie quotidienne. Ce moment d'échange est dirigé par un clinicien et est offert en continu aux deux semaines.

Le ressourcement. Ce service est offert aux anciens résidents ayant complété le programme thérapeutique et qui, pour une courte période ont besoin de prendre un temps d'arrêt, afin de revoir la pertinence ainsi que la validité de leur « plan de vie ». Lors de son court séjour, la personne en ressourcement s'implique dans les activités suivantes :

- Quatre ateliers ciblés pour répondre à ses besoins spécifiques (8h);
- Six ateliers du programme local (6h) ;
- Deux rencontres individuelles (2h) ;
- Sans compter les rencontres ponctuelles répondant aux besoins immédiats.

Cette année les résidents en ressourcement sont demeurés au Centre Le Rucher sur une période de 32 jours totalisant plus de 50 heures de rencontres thérapeutiques et plus de 22 heures de rencontres individuelles. En effet, c'est un moment que s'accorde le diplômé afin de reprendre contact avec ses motivations profondes qui l'ont guidé tout au long de sa démarche et ainsi, reprendre le pouvoir sur sa vie.

4 Intégration sociale et insertion socioprofessionnelle.

Partenaire du Centre St-Louis depuis 2009, Le Centre Le Rucher bénéficie d'un programme d'intégration sociale grâce à une collaboration avec le Centre St-Louis et la Commission scolaire de la Capitale. Le programme développé touche 4 volets de formation soit : les habiletés personnelles et sociales, les habiletés de travail, le programme local et le transfert des apprentissages.

Il est important de souligner qu'à la fin de leur thérapie nos résidents obtiennent une reconnaissance officielle des compétences suivantes :

- Mieux reconnaître et extérioriser leurs émotions;
- Distinguer leurs capacités, leurs aptitudes, leurs qualités, leurs défauts, leurs forces et leurs difficultés;
- Améliorer leur estime de soi;
- Améliorer leurs relations interpersonnelles;
- Développer des stratégies efficaces pour résoudre leurs conflits;
- Communiquer de façon plus efficace en groupe;
- Mieux gérer leur stress;
- Se donner un mode de vie plus sain;
- Mieux s'adapter au changement;
- Mettre en œuvre des stratégies pour changer leurs comportements liés à la dépendance;
- Adopter des habitudes de travail et des comportements psychosociaux plus appropriés à un milieu de travail.

Afin de toujours offrir un service de qualité et de mieux répondre aux besoins spécifiques de notre clientèle, le Centre Le Rucher, en partenariat avec le Centre St-Louis, a innové dans le secteur de l'insertion socioprofessionnelle. L'ensemble des responsabilités effectuées par les résidents est comptabilisé en nombre d'heures, ce qui permet aux résidents d'obtenir une attestation de formation au terme de leur démarche. Ainsi, la perspective d'employabilité associée au programme d'insertion socioprofessionnelle offre aux résidents une valeur ajoutée à leur diplôme.

Dans l'intention de répondre aux exigences du ministère de l'Éducation, du Sport et des Loisirs, madame Élisabeth Brisson, enseignante au Centre St-Louis, évalue les acquis de chaque résident obtenus dans le cadre du programme d'intégration socioprofessionnelle. En effet, l'enseignante rencontre individuellement nos résidents lorsqu'ils sont à la 5^e étape du programme thérapeutique afin de les sanctionner quant à la réussite des stages de qualification professionnelle reliée aux métiers non spécialisés. La réussite de ces stages leur permettra d'obtenir des crédits supplémentaires du ministère de l'Éducation.

Assurément, ces rencontres sont effectuées conjointement avec l'intervenant responsable de la 5^e étape qui assiste l'enseignant responsable du Centre St-Louis. Mentionnons que les rencontres ont un impact positif sur l'évolution des résidents. Manifestement, on y soulève leurs forces ainsi que leurs difficultés, mais aussi un éventail de solutions est proposé et au plan professionnel, ils sont renseignés sur les opportunités éventuelles d'emploi.

5 Démarches d'orientation

Dans le cadre de sa collaboration avec le Centre St-Louis, le Centre Le Rucher offre, depuis la fin novembre 2014, un service d'orientation. Dans le but de favoriser l'insertion socio-professionnelle de nos résidents, madame Issa Asselin, conseillère d'orientation au Centre St-Louis a rencontré 21 personnes en suivi individuel. Ces rencontres, varient de une à six selon le besoin du résident, visaient à clarifier un projet de formation professionnelle leur permettant de faire un retour aux études à leur sortie de thérapie et de réintégrer éventuellement le marché du travail. Des ateliers de groupe traitant du système scolaire québécois et de la connaissance de soi ont également été offerts à tous nos résidents lors de la deuxième étape du programme. Ceux-ci ont donc bénéficié de trois rencontres de 1h30 afin de les aider à amorcer une réflexion quant à leur projet professionnel.

Par ailleurs....

La clientèle desservie au Centre Le Rucher présente des problématiques complexes et chroniques nécessitant certains suivis parallèles. Il va sans dire que sans nos partenaires, le Centre Le Rucher ne serait qu'un maillon de la chaîne sans suite. Or, la mise en place de divers partenariats permet de maintenir une continuité dans la réponse aux besoins de notre clientèle. Merci à nos précieux partenaires!

De ce fait, notre partenariat spécifique avec l'organisme PECH s'articule par l'échange de cliniciens. Cet échange permet un meilleur arrimage quant aux besoins spécifiques des résidents et leur rétablissement tant en santé mentale qu'en dépendance.

- L'ACFÉ
- L'APUR
- L'AUTONOMHOMME
- LAUBERVIÈRE
- L'ARMÉE DU SALUT
- LA BOUSSOLE
- LE CENTRE AMITIÉ AUTOCHTONE
- LE CENTRE DE CRISE DE QUÉBEC
- LE CENTRE CASA
- LE CENTRE FEMMES AUX 3A
- LES CENTRES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES DE QUÉBEC (CHUQ)
- LES CENTRES JEUNESSES
- LE CENTRE DE PRÉVENTION SUICIDE DE QUÉBEC
- LE CENTRE DE READAPTATION EN DÉPENDANCE DE QUÉBEC
- LE CENTRE ST-LOUIS
- DSPC DE SAINTE-FOY
- L'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE QUÉBEC
- EXPANSION FEMME
- FAUBOURG ST-JEAN
- LA FRATERNITÉ ST-ALPHONSE
- LA JONCTION
- LA MAISON L'ÉCLAIRCIÉ
- LE PASSAGE
- PECH
- PORTAGE QUÉBEC
- YWCA



Respect Authenticité

Centre de réadaptation en dépendance de Québec :
La collaboration avec le Centre de réadaptation en dépendance de Québec se poursuit. L'objectif est de répondre aux besoins de la clientèle desservie par les services d'évaluation du CRDQ. Afin de mieux répondre aux besoins multiples de notre clientèle commune, nous avons conclu une entente de service qui permet la réservation de six lits. Cette année pour l'exercice se terminant au 31 mars 2015, nous avons reçu 13 personnes en provenance des services d'évaluation du CRDQ.

NOTRE CLIENTÈLE

Cette année, le Centre Le Rucher a reçu 125 résidents. Ce qui implique :

Demands d'admission

Demands d'admission cliniques	188
Demands d'admission judiciaires	105
Total	293

L'agente de liaison clinique

Visite du Centre	8
Journées-type	6

L'agente de liaison judiciaire

Demands d'admission judiciaires	105
Admission	22
Présences à la Cour	26
Rapports (de stage, d'admissibilité ou d'inadmissibilité, confirmation de stage).....	221

Responsable des suivis financiers

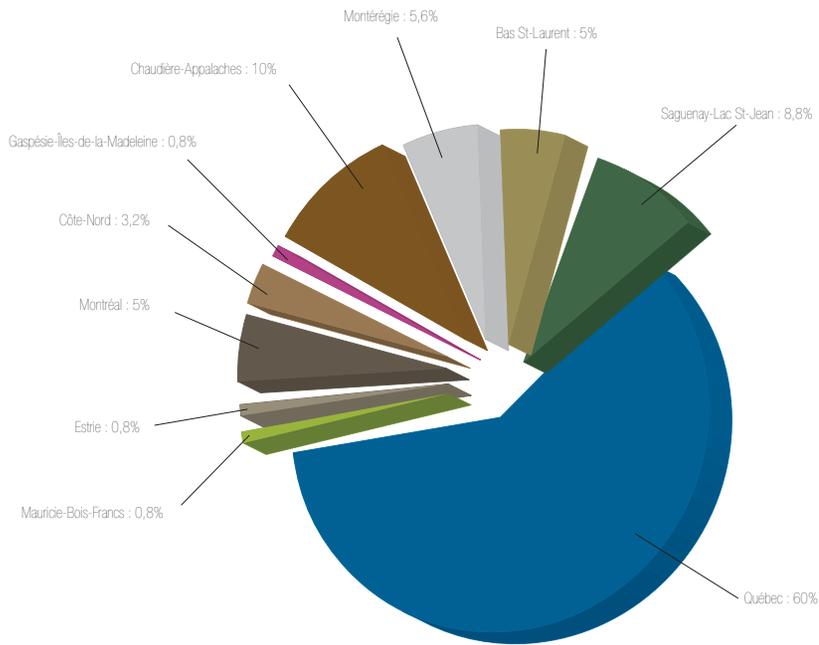
Évaluations financières.....	216
------------------------------	-----

Suivis de dossiers

Rencontres avec les résidents	765
Téléphones	551
Admissions	125



PROVENANCE DES RÉSIDENTS PAR RÉGION (%)



PROFIL

Problèmes de santé physique 2014-2015

Séquelles d'accident.....	11%
Allergies sévères.....	18%
Problèmes hépatiques.....	14%
Troubles pulmonaires.....	8%
Diabète.....	6%
TCC (5 personnes)	

Problèmes de santé mentale 93%

Trouble de la personnalité limite.....	89%
Anxiété et trouble anxieux.....	60%
Association entre les crises de panique, l'ESPT, le TAG et la dépression.....	49%
Diagnostic psychiatrique.....	78%
TDAH.....	38%
Troubles alimentaires.....	18%
Trouble bipolaire.....	12%
Trouble schizoaffectif ainsi que trouble schizoïde (9 personnes).....	8%



Abus	Femmes	Hommes
Abus psychologique/émotionnel		
Enfance	24%	38%
Âge adulte	63%	16%
Abus physique		
Enfance	79%	70%
Âge adulte	84%	48%
Abus sexuel		
Enfance	50%	18%
Âge adulte	47%	10%

Antécédents	2014-2015	
	Femmes	Hommes
Thérapies antérieures	95%	95%
Traitement de désintoxication	47%	32%
Hospitalisation psychiatrique	66%	58%
Pensées suicidaires	74%	49%
Tentatives de suicide	58%	32%
Automutilation	53%	33%
Itinérance et errance		42%

Note : Ces données proviennent des rubriques de la passation de l'IGT.



Respect Authenticité Responsabilisation

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année, les membres du conseil d'administration ont tenu sept rencontres régulières afin d'assurer la saine gestion et une offre de service clinique de qualité. Par ailleurs, plusieurs rencontres ont eu lieu avec certains membres du conseil d'administration afin de faire évoluer les dossiers de rénovation de la bâtisse et le dossier toujours actuel de l'impact du nouveau règlement de l'aide sociale aux personnes et aux familles.

Que dire de plus, les membres du conseil d'administration sont d'une grande disponibilité et d'une présence soutenue. Dans plusieurs dossiers, ces bénévoles ont contribué à la résolution des différents problèmes pouvant survenir au cours d'une année et ainsi permettre le maintien de la qualité des services du Centre Le Rucher. Encore une fois cette année, le Centre Le Rucher s'est engagé dans plusieurs dossiers extérieurs, régionaux et provinciaux, ressentant de façon constante un support par les membres du conseil d'administration.

Particulièrement cette année avec le dossier du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, qui affecte directement le financement, les membres ont mis leurs compétences et leur expertise à profit afin de maintenir les activités offertes. Je tiens à vous remercier. Vous êtes des administrateurs engagés et déterminés quant à la réalisation de la mission du Centre Le Rucher.



Monsieur Gilles Chartier,
PRÉSIDENT

Monsieur Hubert Thibault,
VICE-PRÉSIDENT

Vice-président conseil aux affaires institutionnelles et direction du Mouvement Desjardins.
Bureau de la présidente et chef de la direction du Mouvement Desjardins



Me André Lemay,
TRÉSORIER

Avocat chez Tremblay, Bois, Mignault, Lemay



Dr Jean-Louis Brochu,
ADMINISTRATEUR
Médecin

Monsieur Michel Drolet,
ADMINISTRATEUR
Psychologue



Monsieur Jean-Marie Nicole
ADMINISTRATEUR



Madame Valérie Hourdeaux,
SECRÉTAIRE
Directrice générale

LE DEGRÉ DE SATISFACTION DES SERVICES REÇUS

Conformément à la certification, notre organisme a établi et appliqué un mécanisme formel d'évaluation du degré de satisfaction des services que nous offrons à nos résidents.

Votre opinion nous est essentielle à la détermination que nous avons de toujours vouloir établir et maintenir des services de la plus haute qualité. C'est pourquoi les résidents sont invités à remplir le présent formulaire et à l'acheminer à la direction générale de notre organisme.

Les informations que nous recevrons sont traitées de manière confidentielle.

Sur une échelle de 5, veuillez indiquer votre degré de satisfaction pour chacun des éléments suivant :

- 1 : signifiant votre insatisfaction complète
- 2 : signifiant que vous êtes rarement satisfait
- 3 : signifiant que vous êtes passablement satisfait
- 4 : signifiant que vous êtes satisfait
- 5 : signifiant que vous êtes très satisfait

1. L'accueil à votre arrivée	1	2	3	4	5
2. L'évaluation de votre situation	1	2	3	4	5
3. Les services que vous avez reçus	1	2	3	4	5
4. Les intervenants	1	2	3	4	5
5. Les dirigeants de l'organisme	1	2	3	4	5
6. Les lieux physiques	1	2	3	4	5
7. Les installations et les locaux	1	2	3	4	5
8. L'ambiance	1	2	3	4	5
9. Les repas	1	2	3	4	5
10. Le respect des droits de l'usager	1	2	3	4	5
11. L'atteinte de vos objectifs	1	2	3	4	5
12. La préparation du retour dans votre milieu	1	2	3	4	5

Pour l'exercice 2014-2015, nous avons compilé 212 formulaires de satisfaction des services reçus. Cette année, nous avons procédé à l'évaluation des services aux étapes 2, 3, 4 et 5 de notre programmation thérapeutique. Nous avons colligé les données de chaque énoncé pour lequel les résidents donnaient une note de 1 à 5. Les résultats démontrent que les résidents recevant des services au Centre Le Rucher sont généralement satisfaits donnant une note moyenne de 4.5/5.

LES INSATISFACTIONS FORMULÉES

Fier de répondre aux besoins spécifiques de notre clientèle qui présente des défis quotidiens, par des intervenants qualifiés qui octroient un programme thérapeutique permettant aux individus de reprendre le pouvoir sur leur vie, par un secteur médical ouvert et compétent, par un secteur administratif rigoureux, ayant toujours au cœur de ses préoccupations le rétablissement d'une clientèle désaffiliée et démunie qui sous-estime leur potentiel. Le Centre Le Rucher n'a reçu aucune plainte dans son exercice 2014-2015.

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT

Le Centre Le Rucher est soucieux de la qualité des services offerts à sa clientèle dépendante présentant des troubles concomitants. Pour atteindre cet objectif, nos cliniciens utilisent les meilleures pratiques reconnues dans le traitement de la toxicomanie et de ses problématiques associées. Cette année, nous avons investi 12 642,00 \$ dans le développement de la formation et des habiletés professionnelles de nos employés.

Dans un souci de perfectionnement, depuis deux ans, madame Dominique Corriveau du Centre le Faubourg St-Jean, organisme reconnu dans le traitement des troubles de la personnalité, travaille en étroite collaboration avec madame Annie Poulin. Cette collaboration se traduit par une supervision clinique axée sur les troubles de la personnalité. Quoique déjà adaptée, la structure de l'offre de service du Centre Le Rucher a besoin d'un regard extérieur afin de valider les plans de traitement élaborés pour cette clientèle spécifique.

Au cours de l'année 2014-2015, les employés du Centre Le Rucher ont eu accès aux formations suivantes :

- Colloque AITQ;
- AITQ : Neurobiologie des conduites addictives chez les personnes impulsives;
- Colloque AQRP : Santé mentale et monde contemporain;
- CRDM-IU : L'intégration des services en toxicomanie pour les personnes adultes et trajectoires de services en dépendance secteur adulte;
- Assemblée de consultation délibérante du ROC 03; Intervention centrée sur le Pouvoir d'agir des individus et des collectivités;
- IUSMQ : psychiatrie légale;
- Formation DPA - Université Laval;
- Formation offerte par Joël Tremblay Approche motivationnelle;
- Formation continue : L'AIDANT psychothérapie émotivo-rationnelle;
- Formations offertes par l'AITQ;
- Formation offerte par le RSIQ;
- Formation prévention secours Inc;
- Formation OMEGA;
- Formation de l'outil d'évaluation NID-EP;
- Formation Morneau-Shepell : L'éthique professionnelle en relation d'aide;
- Formations offertes par le CRDQ dans le cadre formations aux partenaires;
- Journée de réflexion pour le plan d'action en santé mentale : COSME-AGIR;
- INSPQ : Formation traitement de substitution pour personnes dépendantes des opiacés.

Par ailleurs, dans le cadre de la formation et du perfectionnement, s'ajoute le volet de supervision clinique. Tel que mentionné dans le règlement de la Certification des organismes offrant de l'hébergement en dépendance, le processus de supervision est bien sûr nécessaire, mais dorénavant, obligatoire. Convaincus des bienfaits liés au processus de supervision, c'est en 2013 que madame Annie Poulin directrice au développement clinique a obtenu son diplôme de maîtrise en toxicomanie. L'élaboration d'un programme de supervision clinique fut le sujet choisi afin de se prévaloir d'une supervision adaptée et spécialisée à la clientèle dépendante présentant un profil complexe. Effectivement, le service de supervision offert par madame Poulin à nos intervenants cliniques se place dans un constant désir d'amélioration de la qualité des services. Cette année les intervenants cliniques se sont prévalus de 61 rencontres individuelles, de 18 rencontres de supervision de groupe et de 481 rencontres de consultation à propos des sujets suivants :

- Favoriser la démarche de responsabilisation chez le résident;
- Développer des stratégies d'intervention pour surmonter les impasses cliniques;
- Mettre en place des stratégies pour favoriser l'objectivité lors des prises de décision;
- Favoriser le développement de l'identité professionnelle;
- Obtenir une vision claire quant à l'orientation clinique à prendre;
- Approfondir l'analyse dynamique des résidents présentant un profil complexe et instable.

Sachant que l'ensemble de la littérature relève l'importance de la supervision comme mécanisme de protection contre le stress vicariant et l'épuisement professionnel, nous voulions favoriser le développement de compétences chez l'intervenant et par le fait même favoriser une meilleure identité professionnelle.

Une fois semaine, l'équipe d'intervention procède à des études de cas en alternance avec des sujets de supervision. Par le biais de discussions et de plans d'intervention constamment révisés et ajustés, ces deux types de rencontres, fortement appréciées, favorisent l'amélioration du savoir, du savoir-faire, mais surtout, aide l'intervenant à développer un meilleur savoir-être. Conséquemment, ces rencontres sont nécessaires au perfectionnement professionnel, mais aussi, à l'actualisation des intervenants cliniques. Ainsi, l'amélioration de la qualité des services offerts à notre clientèle dépendante présentant de multiples problématiques demeure une préoccupation constante.

Pour atteindre ces objectifs, les thèmes abordés lors des séances de supervision sont les suivants :

1. **Le cadre thérapeutique.** Il consiste à favoriser l'atteinte des objectifs du plan de traitement par la constance et la congruence des interventions.
2. **Le plan de traitement.** Établir un plan d'intervention spécifique adapté aux résidents au profil chronique présentant une problématique complexe.
3. **L'alliance thérapeutique.** Comment la bâtir, la reconnaître et s'y appuyer pour permettre à la personne toxicomane de reprendre le contrôle de sa vie? Cette alliance se construit par l'écoute empathique et le respect de l'autre.
4. **Les résistances.** Il importe de les reconnaître et de développer des outils pour les amoindrir et en diminuer les conséquences.
5. **La distance thérapeutique professionnelle.** Celle-ci permettant le rétablissement des personnes toxicomanes ainsi que la responsabilisation quant à leurs paroles, attitudes et comportements.
6. **Les transferts et contre-transferts inhérents à un contexte de traitement in-terme de longue durée nécessitent une réflexion afin d'effectuer un choix d'intervention approprié à la situation.**

IMPLICATION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Le Centre Le Rucher est un organisme dynamique et engagé dans son milieu. Nous collaborons avec les regroupements, les associations, les tables de concertation et organismes suivants :

- Comité de programmation de la formation continue de l'AITQ;
- Conseil d'administration de l'AGIR;
- Conseil d'administration de l'Association des intervenants en toxicomanie du Québec (AITQ)
- Conseil d'administration de l'Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID);
- Conseil d'administration du Comité des intervenants du réseau correctionnel de Québec (CIRCQ);
- Conseil d'administration du ROC 03;
- Partenariat avec le Centre St-Louis;
- Partenariat d'échange de cliniciens avec l'organisme PECH;
- Présentation d'un atelier « Pour contrer la chronicité : Le Rucher un modèle de responsabilisation » aux journées du CRDM-IU : L'intégration des services en toxicomanie pour les personnes adultes et trajectoires de services en dépendance secteur adulte en collaboration avec le RISQ : profils complexes et chroniques dans une perspective long court.
- Regroupement d'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIQ);
- Table de concertation en itinérance;
- Table territoriale en santé mentale de Ste-Foy/Sillery;
- Université de Sherbrooke.



Recherchée quant à son expertise madame Annie Poulin a présenté notre modèle de réadaptation en toxicomanie aux étudiants en psychoéducation de l'Université Laval.

Pour une première année, en collaboration avec l'université Laval dans le cadre du Certificat en toxicomanie nous avons reçu deux étudiants en stage d'observation.

Nous avons offert un atelier de formation aux étudiants en technique ambulancière et en prévention des incendies du Campus Notre-Dame-de-Foy portant sur la prévention et l'intervention en toxicomanie.

Depuis 2002, l'engagement dans la communauté du Centre Le Rucher a conduit nos médecins à prendre en charge le suivi médical des bénéficiaires de la Résidence le Portail.

Notre service médical et clinique a permis, cette année, à deux stagiaires en sciences infirmières de l'UQTR d'élaborer des ateliers de sensibilisation concernant la santé physique et la santé mentale. Ces ateliers ont été présentés aux résidents lors des rencontres de grand groupe.

Par ailleurs, le Centre Le Rucher est fier d'être partenaire de la formation générale de futurs professionnels. Nous sommes heureux d'offrir un milieu d'apprentissage stimulant tant au niveau du savoir, du savoir-faire, que du savoir-être. Cette année, nous avons ainsi contribué à la formation de huit étudiants en technique policière du Collège Notre-Dame-de-Foy. De ce même établissement, une étudiante en sciences humaines a fait un stage d'observation dans le cadre de son cours en psychologie. Par ailleurs, nous avons reçu quatre stagiaires en technique d'intervention en délinquance du Collège François-Xavier Garneau. Cette année, madame Andrée-Anne Harvey, étudiante du Collège Mérici a complété son stage de troisième année avec nous et a obtenu son diplôme en éducation spécialisée. Toutes nos félicitations!

Enfin, pour une deuxième année le Centre Le Rucher a accueilli une stagiaire à la maîtrise en psychoéducation de l'Université Laval. Madame Stéphanie Fortier a réalisé son projet de fin de maîtrise, ayant pour titre Guide d'intervention à l'intention des intervenants quant à l'accompagnement des résidents toxicomanes ayant des limitations cognitives. Elle propose également les interventions à privilégier auprès de cette clientèle et les modifications didactiques à apporter à notre programme thérapeutique. Sachez, madame Stéphanie, que votre investissement, votre persévérance et votre courage sont les principaux témoins de votre accomplissement. Vous aurez sous peu votre diplôme de maîtrise en psychoéducation. Voici de quoi être fière de vous! Bravo!

Cette année encore, dans le prolongement de notre mission, c'est avec plaisir que nous sommes impliqués auprès des jeunes en difficultés. À titre de partenaire de l'organisme L'Autre Avenue, organisme de justice alternative, nous avons reçu six jeunes adolescents pour un total de 165 heures afin qu'ils puissent accomplir leurs travaux communautaires.

Quant aux adultes, le Centre Le Rucher, en collaboration avec l'organisme YWCA, est un endroit désigné pour les personnes désireuses d'y effectuer leurs travaux compensatoires. Cette année nous avons reçu cinq personnes qui ont effectué 308 heures de travail. Dans le secteur des travaux communautaires, qui sont régis par une ordonnance de Cour, nous avons reçu cinq personnes qui ont effectué 62 heures de travaux communautaires. Soulignons que la grande majorité des personnes reçues pour des travaux compensatoires ou communautaires sont nos anciens résidents ayant complété le programme thérapeutique.

DONATEURS ET RÉALISATION

Nous tenons à remercier la Pharmacie Hébert-Ferlatte et Vaillancourt pour leur support financier dans nos activités tout au long de l'année.

Nous profitons aussi de ce moment pour remercier l'ensemble des gens et nos commanditaires qui ont bien voulu se prêter à l'exercice d'encourager nos employés dans une mission bien spéciale cette année. Et oui, le Centre Le Rucher s'est impliqué au Grand spin don de la Société canadienne du cancer. Il fallait nous voir pédaler et faire du workout au Club Avantage le 22 février dernier. Par ce geste concret, nous soutenons,

madame Julie Hamel une collègue depuis 13 ans dans son combat contre le cancer. Plus de quinze personnes ont participé à cet événement et ont amassé 5 455.00\$. Félicitations!



Un Merci à nos précieux commanditaires :

- CTAC Assurances collectives
- Groupe Caméléon
- Gym Zone Rouge
- IGA des Sources
- Laprade Ford
- Pharmacie Familiprix- Pharmacie Hébert-Ferlatte et Vaillancourt

IMPLICATION DANS LA COMMUNAUTÉ ET PARTICIPATION

À titre de bénévoles, le Centre Le Rucher ainsi que ses résidents ont participé, à deux reprises, à l'événement de Motocross de Grondines. La participation de 10 résidents a été très appréciée des promoteurs.

Depuis plusieurs années déjà, les résidents participent à des lave-autos qu'ils planifient et organisent. Nous tenons à remercier la station-service IRVING de Saint-Augustin-de-Desmaures de nous offrir gracieusement une partie de leur terrain afin de réaliser les événements « Lave-autos » au nombre de cinq cette année. Avec les sommes amassées, les résidents accompagnés de l'intervenant responsable des activités ont choisi d'investir dans un système de son de qualité pour les nombreux spectacles organisés par les résidents. De plus, ils ont, démocratiquement, choisi de faire l'achat d'une table de ping-pong pour égayer les moments de détente et de jeux. Merci aux intervenants, qui participent à ces levées de fonds et avec qui les résidents relèvent de nouveaux défis.



Respect
Authenticité
Responsabilisation
Entraide

PERSPECTIVES ET REMERCIEMENTS

NOS PERSPECTIVES POUR 2015-2016

Assurer la pérennité du Centre Le Rucher demeure un enjeu majeur et actuel de la prochaine année.

Les perspectives 2015-2016 sont issues de la planification stratégique. Voici pour cette année ce qui constitue les objectifs à réaliser :

1. Continuer nos démarches afin d'obtenir du CIUSSS la classification qui est en concordance avec notre Certification des ressources en toxicomanie avec hébergement, ce qui apporterait une structure de financement mieux adaptée aux besoins et aux services offerts par le Centre Le Rucher
2. Poursuivre l'élaboration d'une politique de reconnaissance ainsi qu'un plan permettant l'adhésion au Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes.
3. Adapter le programme thérapeutique à la clientèle présentant un profil complexe et instable.

REMERCIEMENTS

Collèges, partenaires quotidiens, réalisateurs de grands succès je vous exprime ma profonde reconnaissance. Dans le tourbillon de notre année, il y a eu des petites pluies, des orages, des tempêtes et même une tornade. Rien de ces événements a réussi à décimer nos racines si bien recouvertes par votre présence quotidienne, par vos nombreux kilomètres de plus, par vos compétences, par votre désir d'offrir un service adapté de qualité à notre clientèle, par vos questionnements afin de mieux comprendre et de miser juste. Je me permets de redire cette année que vous êtes des modèles ! Merci à chacun de vous qui, chaque jour, faites preuve de respect, d'entraide, de collaboration et qui, même par temps plutôt orageux, avez toujours cru que la ténacité et l'effort étaient des ingrédients incontournables au succès, à notre succès !



L'ÉQUIPE



De gauche à droite première rangée :
Sophie Tremblay, Denise Gagnon, Hélène Deblois, Johanie Amirault, Marie-Josée Morency, Valérie Hourdeaux.

De gauche à droite deuxième rangée :
Annie Poulin, Kim Pelletier, Andrée-Anne Harvey, Lyne Gagnon, Megan Coté Roy, Jessie Marcoux.

De gauche à droite troisième rangée :
Audrey Horth, Philippe Lemieux, Yannick Béchard Lacasse, Benoit Picard, Geneviève Pilon, Karine Castilloux, Michel Legault.



▲ **De gauche à droite :**
Sarah-Michèle Neault et Yves Mottard



▲ **De gauche à droite :**
Mélanie Trudel et Chloé Alain



▲ Guy Audet



▲ Martin Lussier



▲ Julie Hamel



▲ Daniel Gagnon



▲ Kevin Beaudoin



▲ Karen Keable



▲ Mélina Dutil



▲ Nancy Tremblay



▲ Jenny Dugas



▲ Lise Gaudreau



▲ Dre Annie Marceau

REVENUS

HÉBERGEMENT DES RÉSIDENTS ET AUTRES FRAIS	203 000,00\$
CENTRE ST-LOUIS	292 000,00\$
MESS	430 000,00\$
AUTOFINANCEMENT	74 500,00\$
SUBVENTIONS MSSS - CRDQ	658 365,00\$
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	40 000,00\$
CIUSSS CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET SERVICES SOIAUX	246 000,00\$
GOVERNEMENT FÉDÉRAL (SPLI)	50 254,00\$

TOTAL DES REVENUS 1 994 119,00\$



DÉPENSES

FRAIS D'ADMINISTRATION	954 935,00\$
FRAIS CLINIQUES	1 187 335,00\$
FRAIS FINANCIERS	400,00\$
AMORTISSEMENT	15 000,00\$

TOTAL DES DÉPENSES 2 157 670,00\$

SURPLUS OU (DÉFICIT) -163 551,00\$

Comprenant la perte de revenu estimée dû au règlement de l'aide sociale aux personnes et aux familles.

LISTE DES MEMBRES ACTIFS DE LA CORPORATION

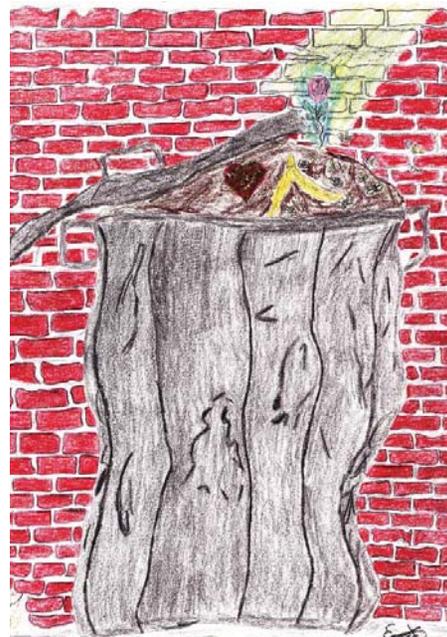
(Membres au 31 mars 2015)
Centre de traitement de dépendances
Le Rucher

1. Gilles Chartier	Président	22. Paul Poulin	Chef cuisinier TP
2. Hubert Thibault	Vice-président	23. Annie Poulin	Directrice clinique
3. André Lemay	Trésorier	24. Johanie Amirault	Adjointe clinique
4. Jean-Louis Brochu	Administrateur/Médecin	25. Daniel Gagnon	Chef d'équipe
5. Michel Drolet	Administrateur	26. Geneviève Pilon	Chef d'équipe
6. Jean-Marie Nicole	Administrateur	27. Hélène de Blois	Intervenante senior
7. Valérie Hourdeaux	Directrice générale et secrétaire	28. Kevin Beaudoin	Intervenant senior
8. Megan Côte-Roy	Adjointe administrative	29. Sophie Tremblay	Intervenante senior
9. Benoît Picard	Coord. au développement	30. Odile Lemay-Bonenfant	Intervenante
10. Julie Hamel	Resp. des dossiers financiers	31. Philippe Lemieux	Intervenant
11. Lyne Gagnon	Resp. des dossiers financiers	32. Jenny Dugas	Intervenante
12. Mélina Dutil	Agente de liaison judiciaire	33. Jessie Marcoux	Intervenante
13. Mélanie Trudel	Agente de liaison judiciaire	34. Marie-Josée Morency	Intervenante
14. Kim Pelletier	Responsable de l'IGT	35. Yannick Béchard-Lacasse	Intervenant
15. Karine Castilloux	Agent de liaison clinique	36. Chloé Alain	Intervenante
16. Denise Gagnon	Comptable	37. Karen Keable	Intervenante de fds
17. Annie Marceau	Médecin	38. Sarah-Michelle Neault	Intervenante de nuit
18. Nancy Tremblay	Infirmier	39. Lise Gaudreau	Intervenante de nuit
19. Michel Legault	Responsable de la maintenance	40. Karine Fortin	Intervenante de nuit
20. Guy Audet	Chef cuisinier gestionnaire	41. Roxanne Courtois	Intervenante de nuit
21. Martin Lussier	Chef cuisinier	42. Andrée-Anne Hébert	Intervenante TP

ACCEPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
CE 10 JUIN 2015

Centre de traitement des dépendances *Le Rucher*

Le Centre Le Rucher a reçu ces deux illustrations de deux résidents qui ont bien voulu imaginer à leur façon ce que représentait leur démarche au Centre Le Rucher. C'est avec spontanéité et éloquence qu'ils nous partagent ces réalisations. Merci messieurs de maîtriser ce langage silencieux mais combien percutant!



24



25

Rapport annuel 2014-2015

LES ÉTATS FINANCIERS



Société de comptables professionnels agréés

110, rue Commerciale
Donnacona G3M 1W1
Téléphone : (418) 268-1234
Télécopieur : (418) 268-1245
donnacona@bedardguilbault.qc.ca

1885, boulevard Éna-Cussault
Saint-Marc-des-Carrés G0A 4B0
Téléphone : (418) 268-2334
Télécopieur : (418) 268-2339
st-marc@bedardguilbault.qc.ca

423A, rue Saint-Cyrille
Saint-Raymond G3L 4S6
Téléphone : (418) 337-2231
Télécopieur : (418) 337-2232
st-raymond@bedardguilbault.qc.ca

**CENTRE DE TRAITEMENT DES
DÉPENDANCES LE RUCHER
RAPPORT FINANCIER NON CONSOLIDÉ
31 MARS 2015**

SOMMAIRE

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats non consolidés	5
Évolution de l'actif net non consolidé	6
Bilan non consolidé	7
Flux de trésorerie non consolidés	8
Notes complémentaires	9 - 15
Renseignements complémentaires non consolidés	16 - 18



110, rue Commerciale
Donnacoia G3M 1W1
Téléphone : (418) 285-1234
Télécopieur : (418) 285-1242
donnacoina@bedardguilbault.qc.ca

1885, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carréens GDA 4B0
Téléphone : (418) 268-2334
Télécopieur : (418) 268-2359
st-marc@bedardguilbault.qc.ca

423A, rue Saint-Cyrille
Saint-Raymond G2E 4S8
Téléphone : (418) 337-2231
Télécopieur : (418) 337-2232
st-raymond@bedardguilbault.qc.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES LE RUCHER

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés ci-joints de CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES LE RUCHER, qui comprennent le bilan non consolidé au 31 mars 2015, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers non consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers non consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.



110, rue Commerciale
Donnacoia G3M 1W1
Téléphone : (418) 285-1234
Télécopieur : (418) 285-1242
donnacoina@bedardguilbault.qc.ca

1885, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carréens GDA 4B0
Téléphone : (418) 268-2334
Télécopieur : (418) 268-2359
st-marc@bedardguilbault.qc.ca

423A, rue Saint-Cyrille
Saint-Raymond G2E 4S8
Téléphone : (418) 337-2231
Télécopieur : (418) 337-2232
st-raymond@bedardguilbault.qc.ca

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers non consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers non consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers non consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire une partie de ses produits de dons divers. Notre audit de ces produits s'est cependant limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme.



Société de comptables professionnels agréés

110, rue Commerciale
Donnacoia G3M 1W1
Téléphone : (418) 285-1234
Télécopieur : (418) 285-1245
donnacoin@bedardguilbault.qc.ca

1885, boulevard Bona-Oussault
Saint-Marc-des-Carrés G0A 4B0
Téléphone : (418) 268-2334
Télécopieur : (418) 268-2059
st-marc@bedardguilbault.qc.ca

423A, rue Saint-Cyrille
Saint-Raymond G2L 4S6
Téléphone : (418) 337-2231
Télécopieur : (418) 337-2232
st-raymond@bedardguilbault.qc.ca

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers non consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES LE RUCHER au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Bédard, Guilbault Inc.

Société de comptables professionnels agréés

Saint-Marc-des-Carrés, le 28 avril 2015

1 CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A125933

CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES LE RUCHER
RÉSULTATS NON CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

Page 5

	2015	2014
Produits		
Résidents (tableau A)	603 252 \$	675 005 \$
Subventions et ententes de services (tableau B)	1 257 527	1 284 413
Dons et contributions (tableau C)	5 290	23 897
Autres produits (tableau D)	<u>100 495</u>	<u>101 003</u>
	<u>1 966 564</u>	<u>2 084 318</u>
Charges		
Administration (tableau E)	882 432	883 677
Cliniques (tableau F)	1 109 730	982 614
Financement (tableau G)	2 290	6 029
Amortissement des immobilisations	<u>24 839</u>	<u>39 284</u>
	<u>2 019 291</u>	<u>1 911 604</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(52 727) \$</u>	<u>172 714 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.



CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES LE RUCHER
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET NON CONSOLIDÉ

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

Page 6

	Affectation d'origine interne	Investi en immo- bilisations	Non affecté	2015 Total	2014 Total
Solde au début	75 000 \$	510 134 \$	156 202 \$	741 336 \$	568 622 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges (1)	-	(21 203)	(31 524)	(52 727)	172 714
Opération entre apparentés (2)	-	(499 216)	-	(499 216)	-
Utilisation au budget de fonctionnement	(18 119)	-	18 119	-	-
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	-	(18 051)	18 051	-	-
Remboursement de la dette à long terme	-	48 433	(48 433)	-	-
Acquisition d'immobilisations	-	20 283	(20 283)	-	-
Solde à la fin	56 881 \$	40 380 \$	92 132 \$	189 393 \$	741 336 \$

(1) Le montant de (21 203)\$ de la colonne "Investi en immobilisations" comprend l'amortissement des immobilisations pour un montant de 24 839 \$ et l'amortissement des apports reportés aux immobilisations pour un montant de 3 636 \$.

(2) L'opération entre apparentés résulte de la vente du terrain, d'une bâtisse et d'équipement pour la valeur de la dette. L'opération a été comptabilisée à la valeur comptable et se détaille comme suit :

Coût des immobilisations	1 080 209 \$
Amortissement cumulé des immobilisations	(345 813)
Dette	(210 243)
Apports reportés	(24 937)
	499 216 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.



CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES LE RUCHER
BILAN NON CONSOLIDÉ

31 MARS 2015

Page 7

	2015	2014
Actif		
À court terme		
Encaisse	107 375 \$	86 492 \$
Placement temporaire, au coût (note 3)	51 305	150 000
Débiteurs (note 4)	195 801	171 028
Stocks	1 992	2 144
Frais payés d'avance	10 317	12 196
	366 790	421 860
Immobilisations (note 5)	55 834	794 786
	422 624 \$	1 216 646 \$
Passif		
À court terme		
Créditeurs (note 7)	213 492 \$	186 462 \$
Apports reportés	4 285	4 196
Portion à court terme de la dette à long terme (note 8)	-	98 169
	217 777	288 827
Dette à long terme (note 8)	-	160 507
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 9)	15 454	25 976
	233 231	475 310
Actif net		
Affectation d'origine interne	56 881	75 000
Investi en immobilisations	40 380	510 134
Non affecté	92 132	156 202
	189 393	741 336
	422 624 \$	1 216 646 \$
Engagements (note 13)		

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.



CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES LE RUCHER
FLUX DE TRÉSORERIE NON CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

Page 8

	2015	2014
Activités de fonctionnement		
Pensions	582 756 \$	666 258 \$
Admissions	13 200	15 360
Subventions et ententes de services, dons et contributions	1 275 778	1 275 372
Autres	95 612	103 056
Charges	(1 963 866)	(1 839 040)
Intérêts versés	(2 023)	(5 818)
	<u>1 457</u>	<u>215 188</u>
Activités d'investissement		
Variation nette du placement temporaire	98 695	(150 000)
Variation nette du prêt à un appaîné	(28 604)	-
Acquisition d'immobilisations	(70 283)	(1 097)
	<u>49 808</u>	<u>(151 097)</u>
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(48 433)	(125 324)
Augmentation des apports reportés	18 051	-
	<u>(30 382)</u>	<u>(125 324)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	20 883	(61 233)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>86 492</u>	<u>147 725</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>107 375 \$</u>	<u>86 492 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.



CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES LE RUCHER
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2015

Page 9

1. Statut et nature des activités

L'organisme est régi par la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Au sens des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, il est un organisme sans but lucratif et est exempté de l'impôt sur les bénéfices. Il exploite un centre de réadaptation et de réinsertion sociale pour toxicomanes.

L'organisme est un organisme de bienfaisance qui porte le numéro 138129853RR0001 et qui peut émettre des reçus pour dons de charité.

2. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

L'organisme applique les normes de la Partie III du Manuel de la comptabilité pour les organismes sans but lucratif en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers non consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers non consolidés et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Les revenus de résidents, les ententes de services et les autres produits sont comptabilisés lorsque les biens sont expédiés ou les services rendus conformément aux conditions des accords de vente, le titre de propriété ou le risque a été transféré et le prix a été établi ou peut être déterminé.



CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES LE RUCHER
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2015

Page 10

2. Principales méthodes comptables (suite)

Dons de biens et de services

Les biens et les services reçus des commanditaires, des fournisseurs et des donateurs sont comptabilisés à la fois à titre de produits et de charges aux justes valeurs.

Services reçus à titre bénévole

L'organisme utilise les services de bénévoles qui lui consacrent de nombreuses heures. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de la marge bénéficiaire brute.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Ameublement et équipement	10 % et 20 %
Équipement informatique	30 %

Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus sous forme de subventions et de commandites ayant servi à l'acquisition d'immobilisations et seront amortis dans les résultats selon les mêmes méthodes et taux d'amortissement que les immobilisations y afférentes.

3. Placement temporaire, au coût

	2015	2014
Épargne rachat, 1,15 %, encaissable en octobre 2015	<u>51 305 \$</u>	<u>150 000 \$</u>



CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES LE RUCHER
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2015

Page 11

4. Débiteurs

	2015	2014
Résidents	56 758 \$	48 506 \$
Subventions et ententes de services	92 593	89 190
Don	-	20 000
Apparenté	28 604	-
Dépôts de garantie	1 350	1 350
Taxes à la consommation	11 467	11 925
Autres	<u>5 029</u>	<u>57</u>
	<u>195 801 \$</u>	<u>171 028 \$</u>

5. Immobilisations

	2015		2014	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	- \$	- \$	- \$	212 000 \$
Bâtisse	-	-	-	491 930
Aménagement de terrain	-	-	-	7 570
Ameublement et équipement	182 116	151 896	30 220	70 624
Équipement informatique	<u>58 142</u>	<u>32 528</u>	<u>25 614</u>	<u>12 662</u>
	<u>240 258 \$</u>	<u>184 424 \$</u>	<u>55 834 \$</u>	<u>794 786 \$</u>

6. Emprunt à court terme

La marge de crédit Visa Affaires autorisée à 50 000 \$, taux variable (8 % au 31 mars 2015), est garantie par l'équipement et remboursable sur demande.



CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES LE RUCHER
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2015

Page 12

7. Crédeurs

	2015	2014
Fournisseurs	39 094 \$	40 795 \$
Salaires	25 821	21 236
Vacances	96 662	96 713
Retenues à la source	46 635	23 394
Résidents	5 280	4 324
	<u>213 492 \$</u>	<u>186 462 \$</u>

8. Dette à long terme

	2015	2014
Emprunt, sans intérêts	- \$	170 000 \$
Emprunt, 4,75 %	-	88 676
	-	258 676
Portion à court terme de la dette à long terme	-	98 169
	<u>- \$</u>	<u>160 507 \$</u>

9. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus sous forme de dons ayant servi à l'acquisition d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2015	2014
Solde au début	25 976 \$	27 058 \$
Apports affectés aux immobilisations	18 051	-
Montants amortis dans les résultats	(3 636)	(1 082)
Opération entre apparentés (note 2 à l'état de l'évolution de l'actif net non consolidé)	(24 937)	-
Solde à la fin	<u>15 454 \$</u>	<u>25 976 \$</u>



CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES LE RUCHER
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2015

Page 13

10. Dépendance économique

Au cours de l'exercice, des subventions récurrentes et non récurrentes ainsi que les produits de l'article 88 totalisant 1 637 492 \$, soit environ 83 % (82 % en 2014) des produits de l'organisme, ont été obtenus auprès du gouvernement du Québec.

11. Opérations entre apparentés

L'organisme est apparenté à la Fondation Le Rucher considérant que des administrateurs communs contrôlent les deux organismes.

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par l'organisme avec l'apparenté au cours de l'exercice :

	2015	2014
Disposition d'immobilisations	210 243 \$	- \$
Charges - location	50 466 \$	- \$

La disposition d'immobilisations est mesurée à la valeur comptable et les charges de location sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Le solde de créances entre les apparentés fait l'objet d'un poste distinct et est présenté à la note 4.

La Fondation Le Rucher, régie par la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour objectif de promouvoir et soutenir les missions du Centre de Traitement des Dépendances Le Rucher.

Les états financiers de la Fondation Le Rucher pour l'exercice clos le 31 mars 2015 sont les suivants :



CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES LE RUCHER
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2015

Page 14

11. Opérations entre apparentés (suite)

	2015	2014
Bilan		
Actif	766 021 \$	15 248 \$
Passif	216 466 \$	1 499 \$
Actif net	549 555 \$	13 749 \$
Résultats		
Produits	53 597 \$	2 500 \$
Charges d'opération	16 403 \$	668 \$

12. Instruments financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2015.

L'organisme gère son exposition aux risques associés aux instruments financiers ayant une incidence sur sa performance opérationnelle et financière avec comme objectif d'atténuer la volatilité des flux de trésorerie et des résultats.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs.

Risque de crédit

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.



CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES LE RUCHER
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2015

Page 15

13. Engagements

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 551 084 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2016	121 773 \$
2017	118 964 \$
2018	108 483 \$
2019	100 932 \$
2020	100 932 \$



CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES LE RUCHER
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

Page 16

	2015	2014
Tableau A		
Résidents		
Pensions	159 885 \$	186 270 \$
Admissions	13 200	15 360
Article 88	<u>430 167</u>	<u>473 375</u>
	<u>603 252 \$</u>	<u>675 005 \$</u>

Tableau B

Subventions et ententes de services

Santé et services sociaux	884 602 \$	869 813 \$
Éducation, Loisir et Sport	291 854	312 792
Sécurité publique	30 869	51 564
Programme SPLI	<u>50 202</u>	<u>50 244</u>
	<u>1 257 527 \$</u>	<u>1 284 413 \$</u>

Tableau C

Dons et contributions

Mouvement Desjardins	- \$	20 000 \$
Individus	1 654	2 815
Amortissement des apports reportés	<u>3 636</u>	<u>1 082</u>
	<u>5 290 \$</u>	<u>23 897 \$</u>

Tableau D

Autres produits

Dépanneur	33 997 \$	36 412 \$
Transport	12 405	13 720
Médicaments	15 722	13 834
Location	34 998	34 718
Téléphones publics et distributrices	1 454	1 472
Intérêts et ristournes gagnés	<u>1 919</u>	<u>847</u>
	<u>100 495 \$</u>	<u>101 003 \$</u>

CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES LE RUCHER
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

Page 17

	2015	2014
Tableau E		
Administration		
Salaires	422 729 \$	455 497 \$
Avantages sociaux	59 050	61 384
Bonis aux employés et conditions de départ	18 278	16 915
Achats du dépanneur	30 728	30 856
Cotisations	2 030	2 928
Publicité et promotion	3 738	8 128
Fournitures de bureau	18 980	20 100
Téléphone et télécommunication	8 243	8 069
Frais de déplacement	10 080	8 709
Assurances	31 067	30 442
Électricité et chauffage	68 104	62 450
Entretien de la bâtisse	54 848	72 479
Entretien de l'équipement	16 511	22 554
Entretien de l'automobile	5 122	3 439
Esence	11 398	13 052
Location	84 857	34 356
Taxes, licences et permis	13 867	13 851
Honoraires professionnels	22 689	16 573
Mauvaises créances	<u>113</u>	<u>1 895</u>
	<u>882 432 \$</u>	<u>883 677 \$</u>

Tableau F

Cliniques

Salaires	831 440 \$	715 150 \$
Avantages sociaux	114 363	98 851
Bonis aux employés et conditions de départ	15 649	12 178
Nourriture	94 176	106 765
Documentation	663	265
Entretien ménage	14 006	15 870
Frais pour les résidents	8 916	7 195
Médicaments	16 803	15 428
Honoraires professionnels	1 072	735
Honoraires de formation	<u>12 642</u>	<u>10 127</u>
	<u>1 109 730 \$</u>	<u>982 614 \$</u>

CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES LE RUCHER
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

Page 18

	2015	2014
Tableau G		
Financement		
Frais bancaires	267 \$	211 \$
Intérêts de la dette à long terme	<u>2 023</u>	<u>5 818</u>
	<u>2 290</u> \$	<u>6 029</u> \$



Merci à Prodiges Média et à
Imprimerie Germain pour
la réalisation de ce projet.



Le Rucher

Centre de traitement des dépendances
4932, rue Pierre-Georges-Roy, C. P. 9
Saint-Augustin-de-Desmaures, QC
G3A 1V9 Canada

Tél. : 418 872-0110
Télec. : 418 872-6099

